

## POSTULAT

**Auteur :** Gérald Nanchen (Centre)

**Objet :** Conthey, Cité de l'énergie

**Date :** 6 septembre 2022

Qu'est-ce Cité de l'énergie ? Il s'agit d'un centre de compétence pour la politique énergétique et climatique locale en Suisse, actif depuis plus de 30 ans. En Valais, une trentaine de villes ou communes ont obtenu le titre de Cité de l'énergie, dont Ardon, Vétroz, Nendaz, Savièse et Sion.

L'adhésion au programme Cité de l'énergie permettrait à Conthey de faire un point de situation sur sa politique énergétique et climatique, de l'améliorer et d'assurer un suivi.

Pour obtenir ce label, la commune doit réaliser, en collaboration avec un conseiller accrédité Cité de l'énergie, un état des lieux avec analyse de potentiel. Sur la base de cette analyse, la commune définit un programme d'actions de mesures concrètes et personnalisées pour les quatre prochaines années. Une fois le 50% des mesures réalisées, la commune peut demander un audit par la commission du label de l'Association Cité de l'énergie. Pour conserver ce label, une recertification et une mise à jour du programme d'actions sont nécessaires chaque quatre ans, garantissant ainsi une progression constante. Si la commune réalise le 75% des projets, elle se verra décerner le label Cité de l'énergie GOLD.

L'adhésion à l'Association Cité de l'énergie donne accès à des conseils d'experts. Elle permet également d'obtenir divers outils et aides pour la mise en œuvre de la politique énergétique municipale. Les membres de l'Association peuvent également bénéficier d'un soutien financier pour des projets innovants.

Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit choisir des projets relatifs à six domaines d'activité, à savoir :

- Développement, planification urbaine et régionale
- Bâtiments communaux et installations
- Approvisionnement et dépollution
- Mobilité
- Organisation interne
- Collaboration et communication

Plus concrètement, certaines communes ont choisi les actions suivantes :

- Installation de chauffage à bois pour les bâtiments principaux de la commune (bâtiments administratifs, écoles, églises) - Ayent
- Assainissement du centre scolaire et remplacement du chauffage à mazout par des pellets - Grimisuat
- Pose de bornes de recharge pour les véhicules électriques - Ayent
- Aide pour l'achat de vélos électriques - Ayent
- Assainissement de l'éclairage public - Grimisuat
- Programme de subventions ambitieux pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables dans le bâtiment - Ayent
- Planification pour la création d'éco-quartiers - Ayent

- Vaisselle réutilisable obligatoire lors des manifestations - Nendaz
- Distribution d'économiseurs d'eau - Nendaz
- Pose de goudron blanc pour éviter la surchauffe – Sion.

La commune de Conthey a déjà réalisé ou est en voie de réaliser certains projets cités ci-dessus. En adhérant à Cité de l'énergie, elle pourra également mettre en œuvre des propositions ressortant de la collaboration entre les écoles primaires de la commune de Conthey et les étudiants de la HES-SO.

Les Cités de l'énergie innovent et contribuent de manière importante à l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat. Le label apporte une continuité à l'action en matière de politique énergétique et sert d'instrument de planification à long terme. Grâce à l'utilisation judicieuse des ressources, les coûts énergétiques sont réduits à moyen et à long terme.

### **Conclusions**

Pour un engagement permanent et durable en faveur de l'utilisation efficace des énergies, il est demandé au Conseil municipal d'entreprendre les démarches nécessaires afin que la commune de Conthey soit labellisée Cité de l'énergie.